



FAMILLES DE FRANCE

Pôle Vie associative

Thème : « Être acteur de l'accès aux droits sur votre département »

Date : 19 mai 2021

Lieu : 28 place Saint Georges 75009 Paris

Horaires : 10h00 à 16h00

Animée par : Gabrielle Parisot

Objectifs :

- Repérer les partenaires départementaux
- Participer au projet partenarial Familles – France / CNAF
- Créer un réseau entre les dispositifs d'accès au droit existants dans votre département

Programme :

- **L'accès aux droits : une réponse via le :**
 - 1- système de protection sociale
 - 2- des politiques publiques
 - 3- notre partenariat CNAF
- **la place de l'action du point d'accès aux droits Familles de France**
- **les partenaires sur votre territoire**

Profil des participants :

Bénévoles responsables de nos associations et fédérations.

Fiche d'inscription
Formation du Pôle Vie associative

A RENVoyer de préférence accompagnée de votre règlement chèque de 25 € à
FAMILLES DE FRANCE - Fédération Nationale
Comptabilité - 28 Place St Georges 75009 PARIS
ou par mail contact@familles-de-france.org 01.44.53.45.90



Date :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Tél :

E-mail :

Adhérent de l'association de:

Rappel des conditions de participation aux stages de formation organisés par la Fédération nationale

Inscription : les frais sont à régler à l'inscription (voir tarif ci-dessus)
Toute inscription doit faire apparaître l'accord de l'Association locale ou de la Fédération départementale dont dépend la personne inscrite.

Une inscription ne devient ferme et définitive qu'après réception des droits d'inscription.

Remboursement : Le remboursement des frais de transport est accepté uniquement sur justificatifs originaux et sur la base du billet SNCF, en 2ème classe.

Repas : Pris en commun, à la charge de la Fédération nationale.